

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **44 (1908)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

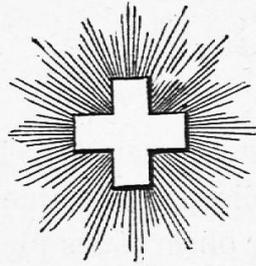
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 48



LAUSANNE

28 novembre 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Les tendances instinctives et leur inhibition.* — *Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. Revue d'Allemagne.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE:** *Composition: Le pin.* — *Dictées.* — *L'acquisition du vocabulaire.* — *Récitation.* — *Variété: La philosophie des lettres.* — *Dessin: Entonnör.*

LES TENDANCES INSTINCTIVES ET LEUR INHIBITION

Le terme *inhibition* a du succès en psychologie. Il est extrêmement commode pour désigner un phénomène de la vie mentale qu'aucun autre vocable ne délimite avec autant de précision et de vigueur. Larousse déclare que le verbe inhiber équivaut à défendre et à prohiber. Cela peut être vrai en jurisprudence, cela est inexact en psychologie où l'on emploie le mot inhiber pour désigner l'absorption d'un courant nerveux, la disparition d'une impulsion, l'arrêt d'un effet moteur par un autre effet moteur. Ainsi, lorsque deux idées cohabitent dans l'esprit, l'une A, l'autre B et que l'idée B entraîne à sa suite une action qui empêche l'idée A d'agir comme elle l'aurait fait si elle avait été seule, on dit que l'idée B inhibe l'idée A. Le courant moteur mis en marche par l'idée A est détourné du circuit qui lui est propre. Pour nous servir encore d'une image frappante empruntée à M. W. James, nous disons que l'idée A (ou ses conséquences motrices) est *siphonnée* par l'idée B (ou par ses effets moteurs).

Cela posé, abordons le problème de l'instinct et de l'inhibition des tendances instinctives par d'autres tendances instinctives et par l'habitude. Ce problème a reçu diverses solutions que nous ne voulons ni exposer ni critiquer ici. Notre but, tout pratique, est de rechercher quels appuis la théorie physiologique de l'instinct offre

à l'éducation de la jeunesse et quels sont les phénomènes de la vie psychique sur lesquels elle projette une lumière nouvelle. Tout pédagogue avisé doit avoir observé les phénomènes instinctifs que la psychologie moderne étudie et en a certainement tenu compte empiriquement dans la pratique de son art, mais il ne serait peut-être pas inutile de montrer par une étude théorique que des faits en apparence inexplicables et compliqués deviennent remarquablement simples dès qu'on réussit à les rattacher aux grandes lois de la psychologie.

Les instincts, d'après la science moderne, sont des conséquences de la structure organique. La présence d'un organe quelconque entraîne en effet une certaine aptitude native d'en faire un usage déterminé.

Les actions appelées instinctives se conforment toutes au type des actions réflexes; elles sont déterminées par des stimulants agissant sur les sens, soit par contact direct avec les organes sensoriels, soit à distance.

La théorie physiologique de l'instinct en fait donc une pure excitation motrice impulsive due à la présence d'un certain arc réflexe dans les centres nerveux. Ces arcs, ou ces circuits sont soumis aux lois psychologiques habituelles. Ils sont inhibés et leur activité est anéantie par d'autres circuits se produisant en même temps qu'eux. Que cet arc existe déjà lorsque l'organisme naît, qu'il se développe spontanément plus tard, ou qu'il soit créé par l'habitude, il doit nécessairement se trouver en rivalité avec d'autres. Il réussira parfois à entraîner le courant nerveux dans sa propre direction, mais parfois aussi il en sera incapable.

Chez les êtres possédant un grand nombre de tendances instinctives séparées et chez lesquels une même excitation peut suivre plusieurs arcs, les instincts seront donc variables, changeants. C'est le cas des instincts de l'homme qui, bien loin de posséder moins de tendances impulsives que les animaux supérieurs, est au contraire possesseur de toutes les leurs et d'un grand nombre encore dont ils sont privés.

Ainsi les instincts, qui sont tous des impulsions congénitales, aveugles au début et productrices de réactions motrices rigoureu-

sement déterminées, se contredisent les uns les autres et s'inhibent mutuellement. Il n'y a pas antagonisme entre la raison et l'instinct, mais bien entre un instinct et un autre instinct. La raison, par elle-même, ne saurait inhiber aucune impulsion, *seule une impulsion peut neutraliser l'effet d'une autre impulsion*. La raison, elle, fournit à l'imagination des inférences qui lui permettent de diriger l'impulsion dans une voie différente de celle qu'elle aurait normalement suivie.

Si les instincts peuvent être entravés par l'action d'autres instincts, ils le sont aussi par les habitudes auxquelles ils donnent eux-mêmes naissance.

Quand une habitude s'est greffée sur une tendance instinctive, elle en restreint la portée, elle en épuise le contenu, elle la vide de son énergie ou la sature de telle sorte qu'elle empêche l'organisme de réagir comme il l'aurait fait primitivement en présence de toute une catégorie d'objets.

Si ces objets s'étaient présentés les premiers, ils auraient produit de l'effet ; venus après la saturation de l'instinct, ils le laissent indifférent. Comme Esau venant après Jacob solliciter la bénédiction du patriarche, ils sont incapables de rien obtenir.

Exemple : l'animal se choisit un terrier spécial, un compagnon spécial, un pâturage spécial, une nourriture spéciale, au milieu d'une foule d'autres possibilités, toutes capables d'éveiller ses instincts. Et chacune de ses préférences nées à la suite de son choix entraîne avec elle une étonnante indifférence pour les autres choix possibles, indifférence qui ne peut être expliquée psychologiquement que comme une inhibition des impulsions par l'habitude acquise.

Dans le cas assez fréquent où la même catégorie d'objets est capable d'éveiller deux impulsions instinctives antagonistes, l'impulsion satisfaite ou suivie en premier lieu peut empêcher l'éveil de sa rivale. Ainsi les animaux font naître chez les enfants les deux instincts opposés de la frayeur et de l'affection. Si donc un enfant est mordu ou griffé la première fois qu'il caresse un chien, l'instinct de la peur apparaît si violemment que pendant des années l'affection pour les chiens ne pourra pas naître chez lui. D'un autre

côté les plus grands ennemis naturels, s'il sont introduits tout jeunes, et avec précaution, les uns auprès des autres s'accoutument à vivre ensemble et forment ces « heureuses familles » qui font l'attrait des ménageries.

Chacun saisira l'importance de ces faits psychologiques. Leur connaissance est surtout nécessaire aux éducateurs des jeunes enfants. Il s'agit, pour ces pédagogues, de veiller d'une manière toute spéciale sur les premières impressions que les organismes délicats reçoivent en entrant dans la vie scolaire. Il s'agit de saisir les occasions de faire produire aux tendances instinctives des résultats favorables avant que des impulsions rivales les aient inhibées.

La vie mentale est sujette, sans doute, à bien des accidents, elle est soumise à des influences d'une extrême complexité. On n'exagère pas, cependant, en prétendant, avec la psychologie moderne, qu'elle dépend en grande partie de la manière dont on aura su tirer parti des tendances instinctives présentes dans l'organisme humain et qui sont masquées dans la vie adulte par les habitudes acquises.

(D'après W. James)

L.-S. PIDOUX.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Nos vétérans. — Si le 1^{er} novembre est le jour de la reprise générale de l'activité scolaire, c'est aussi celui où la plupart des collègues arrivés aux termes de la carrière pédagogique prennent une retraite bien méritée. Nous recevons sur ce sujet une série de communications que nous voudrions reproduire tout au long, mais le manque de place nous force à les résumer de notre mieux. S'il en est d'oubliés parmi ceux qui se retirent, nous l'ignorons ; ils voudront bien se considérer comme associés dans notre pensée aux hommages reçus par nos vétérans de l'enseignement primaire et aux vœux unanimes dont ils sont l'objet.

Epalinges (Croix-Blanche). — On nous écrit :

Après vingt-trois années de service, dont quinze passées dans la localité, **M^{me} Crottaz-Meylan** s'est vue dans l'obligation, pour cause de santé, de donner sa démission. Elle s'est retirée le 1^{er} novembre auprès de son fils qui vient d'être appelé à diriger la classe réformée de Saxon (Valais).

Dans une petite soirée d'adieux organisée par les parents et les élèves, ces derniers ont remis à **M^{me} Crottaz** un charmant souvenir.

Belmont sur Yverdon. — **M^{me} Marie Chevallier-Margot** a pris sa retraite le 31 octobre dernier, après avoir enseigné pendant trente-un ans dans la commune,

soit sept ans à Belmont et vingt-quatre ans au hameau de Villaret. Caractère énergique et ferme, elle a mis sa belle intelligence sans compter au service de ses élèves, leur prodiguant avec un courage et une patience inépuisables les trésors de son bon cœur. Mme Chevallier était pour ses élèves une mère autant qu'une institutrice distinguée. Pour chacun, et ses collègues en particulier, elle est au nombre de ces caractères qu'il fait bon rencontrer et qu'on est heureux d'avoir connus. Elle a accompli, ajoute notre correspondant, une belle et utile carrière.

Cronay. — Samedi 14 novembre, la Conférence libre du cercle de Molondin prenait congé de Mme Resin-Fallacian, institutrice à Cronay pendant trente-un ans, et, dans une cérémonie tout intime, lui remettait de la part de ses collègues du cercle une montre en or. A cette occasion, M. Henry, de Donneloye, dans une touchante allocution, a rappelé les excellents rapports que Mme Resin a toujours eus avec ses collègues, son assiduité exemplaire aux Conférences et aux réunions pédagogiques. Très émue, Mme Resin a remercié pour ce témoignage d'affection et de bon souvenir.

Nous soulignons ici avec éloges l'esprit de solidarité et de bonne entente qui règne depuis longtemps dans le corps enseignant du Cercle de Molondin¹ et dont la cérémonie de ce jour est une preuve tangible.

Vugelles. — M. Henri Pahud instituteur, vient à son tour de prendre sa retraite après trente-un ans et demi d'activité ininterrompue, dont quinze ans à Démoret et le reste à Vugelles. Les autorités communales de ce dernier endroit ont organisé samedi dernier un banquet en son honneur et pour souhaiter la bienvenue à son jeune successeur. Dans la partie familière qui a suivi, M. Gaillard, syndic, M. le pasteur Cousin, président de la Commission scolaire, et M. Marchand, président du Conseil général, ont tour à tour rendu hommage aux mérites de M. Pahud, comme maître et éducateur, à l'influence excellente qu'il a exercée sur la jeunesse scolaire et la population en général. Voici un passage de la lettre adressée à M. Pahud, par la Commission scolaire de Vugelles : « Elle regrette vivement votre départ et vous prie d'agréer ses sincères remerciements pour les bons services rendus à la localité et surtout pour l'influence excellente que vous exerciez sur les enfants. »

La retraite de M. Henri Pahud prive le corps enseignant du district d'Yverdon d'un de ses membres les plus zélés et les plus assidus. Très régulier aux conférences officielles et aux réunions pédagogiques de tout genre il y apportait un excellent esprit de bon sens et de pondération. Point routinier du tout, il suivait le mouvement des idées et des méthodes nouvelles et savait en parler en praticien éclairé et intelligent. Nous espérons que, de sa retraite d'Orges, il continuera à s'intéresser aux questions scolaires auxquelles il a consacré toute sa vie et tout son cœur.

H. GAILLOZ.

L'Orient-de-l'Orbe. — Nous recevons enfin, d'un correspondant du Sentier, ce qui suit : Samedi dernier, le corps enseignant primaire du district de La Vallée était réuni à l'Hôtel-de-Ville au Sentier en séance extraordinaire afin de prendre

¹ Il vient de se constituer en sous-section de Cercle de la section d'Yverdon. Exemple à suivre ailleurs.

congé de M^{me} Golay-Guignard, qui prenait sa retraite après trente années d'enseignement dans la commune du Chenit (Orient-de-l'Orbe). Outre l'allocution présidentielle terminée par l'apparition d'une superbe chaise longue, nous mentionnerons les discours des collègues J. Berney, L. Leresche et P. Menétrey, discours entremêlés de chants d'ensemble, individuels, etc., sous la direction du major de table, L. Rochat, du Pont. Cette réunion fut du commencement à la fin, pleine d'entrain et de cordialité. Nos meilleurs vœux accompagnent M^{me} G.-G. dans sa retraite. X.

JURA BERNOIS. — Synode scolaire bernois. — Le synode s'est réuni le samedi 7 novembre, dans la salle du Grand Conseil, à Berne. Les délibérations ont été dirigées, d'abord par le vice-président, M. Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont, et ensuite par M. Schenk, directeur des écoles de la ville de Berne. Plusieurs délégués jurassiens étaient absents. L'assemblée honore, comme d'habitude, en se levant, la mémoire des délégués décédés pendant l'année, et en particulier celle de M. Ritschard, directeur de l'Instruction publique.

C'est M. Gylam qui ouvre la série des rapports en donnant connaissance des décisions du comité auquel le décret concernant l'inspection des écoles a été soumis pour examen par la Direction de l'Instruction publique. Ce décret est actuellement soumis à la discussion du Grand Conseil.

M. le Directeur Schenk parle ensuite de la réforme scolaire. Cette question qui, dans l'assemblée synodale de l'année dernière, a donné lieu à une discussion interminable et sans succès apparent fait encore l'objet des études du comité. On y reviendra plus tard.

M. Schneider, maître secondaire, donne quelques détails sur l'intérêt que le public prend aux examens de recrues.

M. Gylam, au nom du comité, n'est pas d'accord avec M. Grüssy, qui avait demandé de modifier, dans l'ordonnance de la Direction de l'Instruction publique sur la tenue des registres scolaires, le calcul des périodes de censure. Les dénonciations pour contraventions scolaires se font, en été, toutes les quatre semaines, et s'il y a, à la fin de l'été, une période incomplète d'une, deux ou trois semaines, on la traite comme les autres, d'après les mêmes principes. M. Grüssy aurait voulu ajouter ces semaines supplémentaires à la période précédente, mais le synode est d'accord avec son comité, qui tient au mode de faire actuel.

M. Wittwer, maître secondaire à Langnau, avait dans une motion demandé de renvoyer à plus tard la revision du manuel allemand d'histoire biblique. Il craint à ce sujet, dans le peuple et dans les journaux, des discussions qui pourraient nuire à l'adoption du projet de loi sur l'amélioration des traitements du corps enseignant. Le comité, par l'organe de M. Anderfuhren, à Bienne, est d'accord d'imprimer encore une édition de la *Kinderbibel* actuelle, mais il ne voudrait pas suspendre les travaux de la commission qui travaille sûrement et lentement et ne pourra guère présenter son manuscrit avant l'année 1910. L'assemblée est d'accord avec ces propositions.

M. Mühlethaler, instituteur à Berne, nous apprend que la Société des instituteurs bernois va publier sous peu un nouveau mémoire sur les traitements des maîtres primaires, au 1^{er} octobre 1908. Nous avons noté quelques données citées

par M. Mühlethaler. C'est ainsi que pendant les années 1907 et 1908, les communes bernoises ont élevé de 263 000 francs les traitements du corps enseignant bernois, et la moyenne, qui était de 1876 francs, s'élève maintenant à 2000 francs. Si l'on évalue la valeur des prestations en nature à 350 fr. (logement, 200 fr.; bois, 100 fr.; plantage, 50 fr.), il y aurait encore sur les 2477 postes actuels 759 classes recevant un traitement communal inférieur à 700 francs; 181 classes payées moins de 600 francs et 7 au-dessous de 450 francs, minimum légal. M. Mühlethaler espère que le projet de M. Ritschard dont nous avons parlé dans *l'Edicateur*, aura l'approbation des conseils de la nation et du peuple. Le synode est dans les mêmes sentiments.

M. Gylam présente ensuite, en allemand, un plan d'études pour les écoles complémentaires. C'est M. Meury, maître au progymnase de Neuveville, qui rapporte en français sur le même sujet. Le projet du comité est adopté avec quelques modifications rédactionnelles.

H. GOBAT.

REVUE D'ALLEMAGNE

Il est temps que je vienne entretenir les lecteurs de *l'Edicateur* de la grande assemblée générale des instituteurs de l'Allemagne entière, à Dortmund, dans la deuxième semaine de juin, pendant les vacances de Pentecôte. Une fois de plus, les 4800 instituteurs ont proclamé leur attachement inébranlable à un empire fort et uni. « Aucun Etat, a dit le président, n'a une influence aussi grande sur l'esprit national allemand, comme le nôtre. Figurez-vous les 100 000 instituteurs ayant chacun 50 enfants devant eux et vous reconnaîtrez quelle influence nous pouvons exercer, si chacun de nous s'efforce de semer dans les jeunes cœurs l'enthousiasme pour la patrie unie, pour tout ce qui est beau et noble. Et dans cet effort, nous n'avons jamais faibli. »

D'autant plus faut-il regretter que l'école populaire continue à jouer le rôle de Cendrillon. Il a de nouveau été question du manque d'instituteurs et des chiffres éloquentes ont été publiés à ce sujet. Que dire de classes qui comptent 70, 80, 100 jusqu'à 150 élèves? Que dire de ce collègue qui, depuis quinze ans, est obligé d'instruire 180 enfants à lui tout seul? Comment peut-il être question d'éducation? Dans les écoles réales supérieures, dans les gymnases, dans les écoles supérieures de jeunes filles, la situation est meilleure; il y a par exemple un professeur pour un élève du gymnase et pour 23 jeunes filles. Mais dans l'école populaire, c'est dans bien des endroits une vraie misère; aussi le mot de *Schul-elend* a-t-il été prononcé par plus d'un orateur.

A cela vient s'ajouter l'insuffisance des traitements. Une fois de plus, les instituteurs allemands ont-ils demandé à être rangés dans la même classe que les fonctionnaires moyens.

Un autre vœu, souvent exprimé déjà, a de nouveau été formulé: le libre accès à l'Université, où le futur instituteur, « qui doit être l'homme le plus cultivé du peuple », ira chercher sa culture générale et sa formation professionnelle.

Mais les instituteurs allemands n'ont pas été gâtés, ces dernières années, par les autorités compétentes, qui continuent à faire la sourde oreille. Il en sera de même pour un dernier vœu: celui de la création d'un ministère impérial de l'instruction, qui doit imprimer une marche sûre et régulière à l'enseignement

dans tout l'empire et en même temps étudier, plus que ce n'est le cas actuellement, l'instruction dans les pays voisins.

Un manifeste a été répandu parmi la population de l'empire entier, pour lui ouvrir les yeux, afin qu'elle se rende compte de la misère scolaire.

En *Bavière*, l'opposition entre les instituteurs et le Ministère des Cultes va croissant. Depuis longtemps, les premiers demandaient à être rangés dans la 17^e classe des traitements et espéraient ainsi voir ces derniers s'augmenter, à l'occasion d'une augmentation générale des traitements des employés et fonctionnaires. Dans un mémoire que le ministre des Cultes adressait, le 10 avril, au Parlement, il disait : « Il faut reconnaître que l'instituteur, en présence de l'importance de sa profession et de sa culture professionnelle, ne doit pas être moins payé que les fonctionnaires de la 17^e classe (1800 marks) ; il est digne et a besoin d'une augmentation de son traitement, aussi bien que les autres fonctionnaires. Néanmoins, il n'est pas possible de lui appliquer sans autre les mêmes traitements qu'aux fonctionnaires de la classe moyenne. » Pendant que le gouvernement dépensait onze millions pour améliorer les traitements des vingt premières classes de fonctionnaires, 3,8 millions pour ceux du clergé, 3 millions pour ceux des fonctionnaires des dix dernières classes, il ne votait que 4,4 millions (au lieu de 11, ce qui eût été la proportion) pour les instituteurs, ce qui permet d'élever en une faible mesure, non les traitements initiaux (980 marks pour les maîtres provisoires et 1200 pour ceux nommés définitivement), mais les augmentations pour années de service. Ce fut une grande déception pour les instituteurs, qui se sentaient lésés et blessés. Aussi ont-ils protesté avec véhémence dans leurs organes et dans une imposante réunion, tenue à Munich, le 16 mai. Ces protestations étaient d'autant plus violentes qu'il s'agissait de faire front contre un gouvernement clérical, ultramontain, qui est systématiquement hostile au progrès. « Protestons contre cette humiliation, contre cette cruelle déception ; c'est une vraie dégradation de notre état. Nous ne luttons pas pour nous, mais pour nos enfants et pour le peuple, pour la justice et la vérité. Nous sommes aussi une puissance ; nous représentons l'influence journalière sur un million d'enfants, sur un demi-million de futurs citoyens ; c'est pourquoi, peuple bavarois, tes instituteurs demandent leur droit. » L'assemblée de protestation de Munich fut le signal d'un vrai combat que se livraient, à la Chambre et dans la presse, le parti du centre, fidèle au gouvernement, et les autres partis, plus éclairés, qui avaient pris fait et cause pour les instituteurs. Et lorsque le président de l'assemblée de Munich reçut un blâme officiel du gouvernement et qu'on le menaça de la perte de sa place, ce fut un déchaînement de protestations comme on n'en avait pas vu depuis longtemps. Beaucoup de bons catholiques même abandonnèrent le gouvernement pour se ranger du côté des instituteurs. La Société des instituteurs sortira fortifiée de cette lutte. En même temps, le gouvernement a vu s'élever contre lui un certain nombre de professeurs d'universités pour différentes atteintes portées à la liberté de leur enseignement académique.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

Anthologie scolaire, par MM. Louis Dupraz et Emile Bonjour, avec la collaboration de M. Henri Mercier, professeur au Gymnase de Genève. — Lausanne, Payot et Cie, 1908, 1 vol., 2 fr. 50.

Voici un nouveau recueil de lectures françaises destiné aux collèges secondaires, écoles supérieures et écoles primaires supérieures. C'est un livre qui mérite d'être recommandé et que le Département de l'Instruction publique du canton de Genève a eu la bonne idée d'adopter pour ses établissements : écoles secondaires rurales, écoles professionnelles, section pédagogique du Collège, etc. Le Département de l'Instruction publique de Neuchâtel vient également d'en autoriser l'usage dans les écoles secondaires et primaires supérieures.

Les auteurs du volume, MM. Dupraz, Bonjour et Mercier, se sont proposé de donner à la jeunesse de nos cantons romands une anthologie qui fût à la fois française et suisse, et dans laquelle pussent se coudoyer amicalement les bons auteurs de la Suisse romande et les écrivains remarquables de la France, tant classiques que modernes. Voici d'ailleurs comment s'exprime la préface : « Si petite que soit notre province littéraire, elle peut cependant offrir, à qui veut les chercher, des pages dignes d'être recueillies et données en exemple. Nous avons donc fait deux parts dans cet ouvrage : la plus grande, la toute grande, aux écrivains français, tant anciens que modernes ; puis, à ces extraits qui constituent en quelque sorte le fonds commun de toutes les anthologies, nous avons ajouté un certain nombre de morceaux dus à des auteurs suisses d'expression française. »

Et, en effet, nous voyons dans ce recueil beaucoup d'auteurs suisses romands, morts ou vivants, dont l'œuvre jouit d'une notoriété méritée, voisiner avec les grands noms classiques et avec les célébrités françaises modernes. Osons dire que nos compatriotes sont loin de faire mauvaise figure à côté des grands personnages de la littérature française ; et cette anthologie nous prouve, une fois de plus, que la Suisse romande peut rivaliser avec la France, pour la qualité des œuvres, quand il s'agit de bonnes lettres, mais à la condition de perdre la superstition des patois et dialectes locaux et de se résoudre à parler français. C'est d'ailleurs à ce prix que, selon l'expression des auteurs de cette anthologie, nous serons une « province littéraire ».

Le volume que nous avons sous les yeux nous paraît fort judicieusement composé. Les morceaux sont répartis suivant leur genre en : 1^o Contes, légendes et apologues ; — 2^o Récits ; — 3^o Histoire et Mœurs ; — 4^o Lettres ; — 5^o Impressions de voyages ; — 6^o Descriptions de nature ; — 7^o Morale et Education ; — 8^o Etudes littéraires ; — 9^o Poésies ; — 10^o Théâtre.

On sent très bien que les auteurs du recueil ont voulu faire œuvre d'éducateurs avant tout, et former à la fois les sens, l'esprit et le cœur de leurs jeunes lecteurs. Les habituer à voir, à sentir, à penser, à parler, en même temps que leur apprendre à aimer les hommes et à sympathiser avec les êtres, sans niaise sensiblerie, voilà en somme la belle tâche que pourra accomplir ce petit recueil, grâce au choix délicat et habile des pièces qui sont bien à la portée d'adolescents de quatorze à quinze ans.

A la fin du recueil, on peut lire des notices très complètes sur tous les écrivains auxquels l'anthologie a emprunté des morceaux.

Voilà donc un excellent livre de lecture qui réalise un progrès incontestable sur les précédents.

Ajoutons que ce petit volume se présente bien, dans sa jolie reliure claire et souple, avec son format commode et sa typographie nette et agréable.

Rien n'a été épargné pour rendre aux jeunes gens la lecture attrayante, et ils seraient vraiment inexcusables, si, après tout ce qu'on fait pour eux, après les belles écoles et les beaux livres qu'on leur donne, ils continuaient à considérer l'étude comme le plus grand des maux ! — Heureux écoliers, s'ils connaissent leur bonheur !

FRANK GRANDJEAN, *Professeur au Gymnase de Genève.*

Trois années dans les glaces, par E. Penard. — Genève, A. Jullien, éditeur. — Prix fr. 3,50.

Ce nouveau roman d'aventures est le bienvenu. Nouveau Jules Verne, l'auteur, en compagnie de qui nous avons déjà fait maints captivants voyages, dont nos lecteurs se souviennent (*Aventures du Docteur Todd*), nous conduit cette fois-ci dans les glaces du pôle nord. L'énumération des titres de quelques-uns des chapitres de ce charmant ouvrage donnera au lecteur une idée de l'intérêt qui s'attache au récit de M. Penard.

Le Docteur Todd. — La Terre de Hamline. — Toujours plus au nord. — L'île de l'Indépendance. — Premier hivernage. — Une idylle polaire. — La Banquise de l'Est. — La Dérive. — L'hiver sur un icefield. — Premiers soupçons. — Le registre du billard. — Le diamant Dudley. — L'épicier de Bedford. — Confession.

Jeunes et vieux liront ce livre avec le plus vif intérêt. Les voyages que l'on fait en compagnie de M. Penard sont de ceux qu'on n'oublie jamais.

Voyage autour du Léman, de Willemin. — Voulez-vous, tout en restant confortablement au coin du feu, faire un très intéressant voyage autour du lac ; visiter Nyon, Rolle, Ouchy, Yvoire ; apprendre à connaître la flore des bois aux environs de Versoix, les mœurs des loirs, des serpents de notre pays, de l'effraie ; vous régaler en écoutant les légendes de Bracaillon, de la Grotte aux Fées de St-Maurice ; répéter même quelques pages d'histoire ? Tout cela est à la portée de chacun. Il suffit de se procurer *Voyage autour du Léman*, de Willemin, livre édité par la maison Atar, à Genève, et qui nous raconte les épisodes, gais ou instructifs, d'un voyage fait par l'auteur et sa famille, de façon à donner envie d'en faire autant à tous ceux qui le liront. M.

Reçu : *Agence agricole-horticole de la Suisse romande* par H. Dumuid. 38^{me} année. Genève Atar. Prix fr. 1,50. — *Grundris der Postgeschichte*, von Albert Stucki. Berne A. Francke. 1909. Prix fr. 2,50.

Premier rapport sur le cours de vacances pour l'enseignement du français donné aux instituteurs et aux étudiants de langue allemande à Neuveville (Suisse). Le directeur du cours était notre collaborateur, M. Möckli, à Neuveville.

Quarante-quatrième rapport de la colonie agricole et professionnelle de la Suisse romande, Serix, près Oron. Directeur : M. Henri Pignet.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

Le cèdre.

1. Genre, espèces. 2. Description de cet arbre. 3. Utilité.

I. Le cèdre est un genre de conifère comprenant trois grandes espèces. Le Liban fournit une de celles-ci, justement célèbre dans l'antiquité. L'Atlas et l'Himalaya possèdent les deux autres, mais bien distinctes de la première.

II. C'est un grand arbre, d'une forme régulière, d'un port majestueux et pittoresque.

Ses racines s'enfoncent à une très grande profondeur et l'attachent fortement au sol. Sa tige, généralement droite, est couverte d'une écorce rugueuse. Ses branches s'étendent horizontalement et couvrent de leur ombre une surface parfois très grande.

Les fleurs, au pays natal, apparaissent au printemps, mais en Europe ce n'est qu'en automne que la floraison peut s'effectuer.

Les feuilles du cèdre sont petites, étroites et pointues; elles varient de couleur suivant les espèces.

Ses fruits sont des cônes cylindriques, ovoïdes, composés d'écaillés fortement serrées et abritant des graines à aile très large.

Cet arbre atteint parfois un âge avancé et des dimensions considérables, surtout en hauteur.

L'un des plus remarquables, le plus grand sans doute qui soit en Europe, est celui du Jardin des Plantes de Paris.

III. Le bois du cèdre est léger, d'une moyenne dureté, d'un grain assez lâche, blanc roussâtre ou d'un jaune tendre, assez odorant. Il est souvent parsemé de nœuds rougeâtres, comme dans certaines espèces de sapins; de plus, il est susceptible de recevoir un beau poli.

Pour la qualité, il est supérieur au sapin.

C'est un bois incorruptible, d'une grande utilité; il sert dans les constructions, la menuiserie, l'ébénisterie, la marqueterie, etc. L'écorce et la résine, appelée cédrie, sont quelquefois employées en médecine.

C. FAILLETTAZ.

DICTÉES

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

Les pins.

Les vrais habitants des montagnes sont les pins, arbres géométriques, parents des blocs ferrugineux qu'ont taillés les éruptions primitives. La végétation des plaines se déploie en formes ondoyantes, avec tous les gracieux caprices de la liberté et de la richesse; les pins, au contraire, semblent à peine vivants; leur tige se dresse en ligne perpendiculaire le long des roches; leurs branches horizontales partent du tronc à angles droits, égales comme les rayons d'un cercle, et l'arbre tout entier est un cône terminé par une aiguille nue. Les petites lames ternes qui servent de feuilles ont une teinte morne, sans transparence ni éclat;

elles semblent *ennemies* de la lumière ; elles ne la renvoient pas ; elles ne la laissent pas passer, elles l'éteignent ; à peine si le soleil de midi les frange d'un reflet *bleuâtre*.

A dix pas sous cette auréole, la pyramide *noire* tranche sur l'horizon comme une masse *opaque*. Ils se serrent en files sous leurs manteaux *funèbres*. Leurs forêts sont *silencieuses* comme des solitudes. On n'entend d'autre bruit que le chuchotement des cimes et le grésillement des *petites* lamelles *jaunâtres* qui tombent en pluie, dès qu'on en touche une branche.

TAINÉ.

(*Voyage aux Pyrénées.*)

EXERCICES.

1. Soulignez les adjectifs qualificatifs. 2. Donnez avec leur sens les homonymes de *pin*. Définissez caprice, cabriole, capricorne, capricant, cabrer. Qu'est-ce qu'une auréole ? Analysez grammaticalement : On n'entend d'autre bruit que le chuchotement des cimes. Analysez logiquement toute la dernière phrase de la dictée.

C. F.

GRAMMAIRE

La seconde personne du singulier de tous les verbes se termine par la lettre s : tu voyages, tu mangeas, tu chériras, que tu regrettes, que tu rendisses. Excepté à l'impératif des verbes de la première conjugaison : prie, travaille.

DICTÉE (D'APPLICATION).

Le travailleur des champs.

Il est penché sur le *sol*, ce *sol* fécond que son *bras* vaillant retourne et d'où sortira la moisson de demain. Puis, quand il redresse son *front* courbé par le *travail* incessant, il aperçoit tout autour de lui le grand ciel bleu qui s'abaisse vers la terre et l'embrasse de toutes parts. O toi que l'air frappe au visage, toi qui as sur la tête le ciel, et sous tes pieds le *sol* verdoyant, toi qui ne connais point les noirs *ateliers* de la ville, toi dont l'oreille n'est point accoutumée au *bruit* étourdissant des machines, et dont le libre *regard* peut errer au loin sur la campagne, courage ! paysan, laisse l'ouvrier des villes façonner le fer ou la pierre inertes ; toi, c'est la terre que tu travailles, le *sol* vivant et fécond ! Vois naitre et grandir entre tes mains *l'épi* élancé qui donnera le blé, ou la rouge grappe d'où coulera le vin ; tire des inépuisables flancs de la terre notre *pain* quotidien. C'est toi qui répands la vie dans l'humanité, c'est ton fier *labeur* qui soutient le *labeur* universel ; travaille et ne te lasse point de nourrir le *genre* humain. Rude est le *labeur* de la terre, mais fort est ton bras et vaillant est ton *cœur*. En plein vent et en plein soleil, les bras nus et le *thorax* dilaté par le grand air, tu t'es mis à ton travail.

Exemple. — Copiez la dictée en remplaçant les noms soulignés par des synonymes du genre féminin et faites l'accord avec l'adjectif. Exemple : penché sur la terre, cette terre féconde, etc.

C. F.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

Les arbres géants.

Indépendamment des arbres des forêts vierges de l'Amérique du Sud, qui atteignent *trente-cinq* et *quarante mètres* de hauteur, il existe, en *diverses* parties

du globe, des arbres géants. Dans les Etats-Unis, on remarque des *séquoïas* de cent vingt-deux mètres de hauteur et de vingt-huit mètres de tour. L'un d'eux a le tronc percé d'un véritable *tunnel*, sous lequel peut passer une diligence attelée de quatre chevaux. Un autre, qu'on appelle le « Père de la forêt, » et qui a succombé sous le poids de l'âge, mesurait cent-quatre-vingt-six mètres de hauteur et trente mètres de tour. Il devait avoir près de quatre mille ans. « Les deux Sentinelles » atteignent chacune quatre-vingt-dix-sept mètres de hauteur. Sur le tronc d'un de ces arbres, scié à la base, on a bâti un *kiosque*, à l'intérieur duquel peut être dansé un *quadrille* de seize personnes.

Une fois débité, le bois se vend cent cinquante francs les vingt-cinq mètres cubes. Chacun de ces arbres représente ainsi une valeur de quatre-vingt mille francs. L'Australie a des eucalyptus de cent mètres de hauteur. A Sumatra, un arbre magnifique, de quarante-cinq mètres de haut, couvre de son feuillage l'énorme superficie de trois mille mètres carrés. (Lectures pour tous.)

EXERCICES

I. Soulignez les adjectifs cardinaux; écrivez les adjectifs ordinaux qui en dérivent : trente-cinq; trente-cinquième, etc.

II. Quel adjectif a donné géant?

Qu'est-ce qu'une forêt vierge? un tunnel? un kiosque? un quadrille?

Donnez les noms dérivés de *diverses*, *cent*, *vent*, *percer*, *quatre*, *vingt*, *trente*.

C. F.

Les cèdres du Liban.

Quelle poétique et divine chose que les vieux cèdres du Liban, quand leurs larges rameaux, dont les feuilles regardent le ciel, se balancent majestueusement sous le vent; quand l'aigle, précipitant son vol du haut de la montagne voisine où son aire est suspendue, s'abat sur le front de l'arbre-roi; quand le sanglier et l'hyène, hôtes accoutumés du vallon, passent et repassent autour de ces troncs qui leur sont connus; quand des mille rameaux de tous les cèdres s'échappent des harmonies que l'imagination prend tour à tour pour des cantiques de gloire et de désolation, d'allégresse et de douleur, pour les chants qui ont résonné jadis sur les harpes des rois et des prophètes d'Israël!

Les cèdres les plus vieux sont couverts de noms de voyageurs ou de Francs établis sur la côte de Syrie; telle est la nature vivace du cèdre, que les noms, au lieu de s'effacer avec le temps, reverdissent d'année en année, et semblent briller des rayons de l'immortalité. J'admire cet arbre du Liban qui, plus animé, plus robuste que tous les arbres de la terre, grandit dans sa gloire, et se couvre tous les ans de fleurs et de fruits, au sein de régions glacées; monarque superbe dans le monde végétal, il ne craint rien, ne demande rien à l'homme; il tire de ses propres flancs sa vie, sa force, son avenir; il subsiste par lui-même; il est celui qui est, lui, le cèdre du Liban. POUJOLAT.

Notes.

Liban, chaîne de montagnes de la Syrie qui sépare Tripoli de Damas. Il s'étend en arc de cercle sur une longueur de deux cents kilomètres. On croit que le nom de Liban vient du mot hébreu *leban* ou *laban*, qui signifie *blanc*, à cause des neiges éternelles qui en couvrent les plus hauts sommets. Les sommités les plus élevées ont jusqu'à 3000 m. (le Dohr-el-Khodib).

Cèdre ; les fameux cèdres du Liban sont aujourd'hui devenus rares. Ces arbres prospèrent même dans nos climats ; on en admire de magnifiques sur les rives du Léman.

Francs, nom des Européens établis en Orient.

L'acquisition du vocabulaire.

Nombreux, je pense, sont les collègues qui apprécient l'article de T. Combe, paru dernièrement dans l'*Educateur* et qui reconnaissent que l'écrivain montagnon a parfaitement raison.

A ceux que cette question intéresse, et qui voudraient diriger leurs efforts vers une amélioration de leur enseignement pour obtenir de l'enfant une plus grande précision dans son langage, nous conseillons l'étude et la pratique d'un curieux et utile manuel scolaire édité à Paris, chez Juven. Cet ouvrage a pour titre : *Leçons graduées de langue française*, et, pour auteurs, MM. Philibert et Chastaing, tous deux inspecteurs primaires.

Il y a le manuel du maître et celui de l'élève pour chaque degré.

Les premières leçons du cours élémentaire sont destinées à faire connaître la main et le travail des mains, le travail des pieds, les meubles, les jeux, outils et ustensiles, outils qui servent à frapper, à couper, à scier, à trouser, à limer, etc. Pour chaque objet, on fait trouver les mots qui indiquent l'action, les choses, les qualités : c'est le vocabulaire. Suivent des exercices d'invention et d'application. La grammaire n'est pas non plus oubliée.

Le plan de cet ouvrage est tellement différent de ce que nous sommes accoutumés de voir, qu'il dérouté au premier abord. Mais on s'y met bientôt, et l'on ne tarde pas à en reconnaître l'excellence.

C'est pourquoi nous le conseillons ; on y peut puiser d'utiles conseils.

EUG. M.

RÉCITATION (*Degré supérieur.*)

Travaille !

Travaille de tes bras !
Travaille sans relâche :
C'est pour fournir sa tâche
Que l'homme est ici-bas.
D'avoir fait ton ouvrage
Sois fier, qui que tu sois,
Dans la ville, au village
Ou seul au fond des bois.
Travaille de l'esprit,
Cultive ta pensée
Toujours ensemencée
Par quelque noble écrit.
Ne laisse pas en friche
Le champ de ton cerveau ;
Tu seras bientôt riche
De plus d'un fruit nouveau.

(*Communiqué par A. Dumuid.*)

Travaille de bon cœur,
Qu'il soit joyeux ou triste !
Fais honte à l'égoïste
Et brave le moqueur.
La loi qu'il nous faut suivre,
Osons la proclamer :
L'on travaille pour vivre,
Mais l'on vit pour aimer.
Monte plus haut encor :
Travaille de ton âme !
N'étouffe pas la flamme
Dans son sublime essor.
La force et la lumière,
Puisons-les chaque jour
A leur source première,
Dans l'éternel amour.

Th. M.

Souvenirs.

T'en souviens-tu, mon frère ? après l'heure d'étude,
Oh ! comme nous courions dans cette solitude !
 Sous les arbres blottis,
Nous avons, en chassant quelque insecte qui saute,
L'herbe jusqu'aux genoux, car l'herbe était bien haute,
 Nos genoux bien petits.

Vives têtes d'enfants par la course effarées,
Nous poursuivions dans l'air cent ailes bigarrées ;
 Le soir, nous étions las ;
Nous revenions, jouant avec tout ce qui joue,
Frais, joyeux, et tous deux baisés à pleine joue
 Par notre mère, hélas !

Puis un même sommeil, nous berçant comme un hôte,
Tous deux au même lit nous couchait côte à côte ;
 Puis un même réveil ;
Puis, trempé dans un lait sorti chaud de l'étable,
Le même pain faisait rire à la même table
 Notre appétit vermeil.

On nous voyait tous deux, gaité de la famille,
Le front épanoui, courir sous la charmille,
 L'œil de joie enflammé...
Hélas ! hélas ! quel deuil pour ma tête orpheline !
Tu vas donc désormais dormir sur la colline,
 Mon pauvre bien-aimé !

G. A.

VICTOR HUGO.
(*Les voix intérieures.*)

VARIÉTÉ

LA PHILOSOPHIE DES LETTRES

Sur la route d'Aix-les-Bains.

Au loin, sur les croupes âpres et vertes du Jura, les lits jaunes des torrents desséchés dessinaient de toutes parts des Y.

Avez-vous remarqué combien l'Y est une lettre pittoresque, qui a des significations sans nombre ? L'arbre est un Y ; l'embranchement de deux routes est un Y ; une tête d'âne ou de bœuf est un Y ; un verre sur son pied est un Y ; un lis sur sa tige est un Y ; un suppliant qui lève les bras au ciel est un Y.

Au reste, cette observation peut s'étendre à tout ce qui constitue élémentairement l'écriture humaine. Toutes les lettres ont d'abord été des signes et tous les signes ont d'abord été des images.

La société humaine, le monde, l'homme tout entier est dans l'alphabet. La maçonnerie, l'astronomie, la philosophie, toutes les sciences ont là leur point de départ, imperceptible, mais réel ; et cela doit être. L'alphabet est une source.

A, c'est le toit, le pignon avec sa traverse, l'arche, (arx) ; ou c'est l'accolade de deux amis qui s'embrassent et qui se serrent la main ; D, c'est le dos ; B, c'est le D sur le D, le dos sur le dos, la bosse ; C, c'est le croissant, c'est la lune ; E,

c'est le soubassement, le pied droit, la console de l'étrave, l'architrave, toute l'architecture à plafond dans une seule lettre; F, c'est la potence, la fourche, (furca); G, c'est le cor; H, c'est la facade de l'édifice avec ses deux tours; I, c'est la machine de guerre lançant le projectile; J, c'est le soc et c'est la corne d'abondance; K, c'est l'angle de réflexion égal à l'angle d'incidence, une des clefs de la géométrie; L, c'est la jambe et le pied; M, c'est la montagne, ou c'est le camp, les tentes accouplées; N, c'est la porte fermée avec sa barre diagonale; O, c'est le soleil; P, c'est le portefaix debout avec sa charge sur le dos; Q, c'est la croupe avec la queue; R, c'est le repos, le portefaix appuyé sur son bâton; S, c'est un serpent; T, c'est le marteau; U, c'est l'urne; V, c'est le vase (de là vient qu'on les confond souvent); je viens de dire ce que c'est qu'Y; X, ce sont les épées croisées, c'est le combat; qui sera vainqueur? on l'ignore; aussi les hermétiques ont-ils pris X pour le signe du destin, les algébristes pour le signe de l'inconnu; Z, c'est l'éclair, c'est Dieu.

Ainsi, d'abord la maison de l'homme et son architecture, puis le corps de l'homme, et sa structure et ses difformités; puis la justice, la musique, l'église; la guerre, la moisson, la géométrie; la vie nomade, la vie cloîtrée; l'astronomie; le travail et le repos; le cheval et le serpent; le marteau et l'urne, qu'on renverse et qu'on accouple et dont on fait la cloche; les arbres, les fleuves, les chemins; enfin le destin et Dieu, voilà ce que contient l'alphabet. VICTOR HUGO.

DESSIN. *Degré supérieur.*

Entonnoir.

